



> [Cliquez ici pour voir la page de l'article](#)

Santé

Limiter le passage du radon

La sensibilisation à la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments est l'une des actions du Pays des Vosges saônoises

«ON PARLE d'économies d'énergie dans la construction. Mais à être trop étanche, quand il y a du radon, il y a besoin de ventilation», souligne Laure Bataille, chef de projet au Pays des Vosges saônoises. Le 30 janvier dernier, à Saint-Loup-sur-Semouse, le syndicat mixte pour lequel elle travaille a signé un contrat local de santé avec l'ARS (agence régionale de santé). La question des déserts médicaux, des actions sur l'eau ou sur la prévention de l'obésité infantile, etc. sont ciblées par ce contrat.

Un volet de ce plan d'actions se concentre sur la qualité de l'air intérieur des habitations et sur la problématique du radon.

Le phénomène radon n'est pas nouveau. Ce gaz provenant du sol est particulièrement présent dans le nord Franche-Comté. Des concentrations excessives de radon ont été mises en évidence dans le secteur de Valentigney (Doubs), il y a déjà un certain nombre d'années. À Lure, l'école élémentaire de la Pologne a elle aussi été confrontée à cette question. «Les relevés faits par l'ARS ont montré que le taux de concentration du radon était supérieur à la moyenne de la ville», rappelle Laure Bataille. Ce qui est intéressant à travers ces exemples,

c'est de savoir qu'on peut y remédier. «On a enlevé les planchers en bois qui laissent passer le radon», détaille Emmanuel Mittler, aux services techniques de la Ville. Une chape et la pose de carrelage ont permis de régler le problème. Les relevés sur plusieurs années sont pour lui très significatifs. «On voit très bien les différences», ajoute-t-il. Le radon est maîtrisé.



L'école élémentaire de la Pologne Lundi soir, l'école de la Pologne servira de décor à une réunion de sensibilisation aux questions de la qualité de l'air intérieur. Cette réunion est ouverte aux professionnels du bâtiment et aux architectes. À partir des travaux réalisés à l'école, le Pays des Vosges saônoises, l'ARS, le Pôle énergie de Franche-Comté et l'INRS (institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) poseront les termes de ces enjeux de santé domestique. «Nous

passons jusqu'à 22 heures par jour à l'intérieur de bâtiments», rappelle Laure Bataille. D'où l'intérêt d'y être dans un environnement sain.

«La réglementation actuelle impose la mesure de certains polluants dans l'air intérieur des établissements recevant du public. Mais pas chez les particuliers», précise le syndicat mixte. Mais la mise en œuvre de la RT 2012 (réglementation thermique), née du Grenelle de l'environnement qui vise à limiter la consommation d'énergie des bâtiments neufs «doit s'accompagner de mesures permettant d'éviter le confinement et donc l'augmentation de la pollution de l'air intérieur».

Pour tous les professionnels, le rendez-vous est fixé à l'école de la Pologne à Lure, à 18 heures. Divers exposés et la visite de l'école sont prévus lors de cette soirée.

Olivier BOURAS